



CONCOURS PROVINCIAL - PRIX ACTIVITÉS FEMMES D'ICI

Informations et règlements de participation

OBJECTIFS DU CONCOURS

Le concours Prix Activités femmes d'ici récompense des Afeas locales et/ou régionales qui organisent des Activités femmes d'ici dans leur milieu. Les Activités femmes d'ici contribuent à réaliser la vision et la mission de l'Afeas:

La **vision** de l'Afeas (ce qu'elle veut être, son image):

- la voix des femmes,
- une leader d'opinion incontournable,
- pro-active et présente sur la place publique.

La **mission** de l'Afeas (ce qu'elle veut faire, les résultats recherchés)

- défendre les droits et maintenir les droits acquis des femmes,
- favoriser la participation des femmes dans toutes les sphères de la société (prise de parole et actions),
- valoriser le rôle des femmes comme travailleuses (travail rémunéré et/ou invisible) et citoyennes,
- faire valoir et défendre l'opinion des femmes dans les débats de société.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- 1 Un groupe Afeas qui, au cours de l'année précédant le 31 mai, a réalisé une Activité femmes d'ici dynamique, novatrice et visible dans le milieu peut s'inscrire au concours. L'activité tient compte de **différents éléments, selon l'envergure prévue** (une activité régulière ou un événement spécial).
 - 1.1 Les organisatrices de l'activité identifient clairement la **clientèle** à rejoindre, des membres Afeas et des non membres. Exemples de clientèles: jeunes parents, grands-parents, personnes sur le marché du travail, personnes qui restent à la maison pour prendre soin de leurs enfants, aidantes et aidants, les 40-65 ans, retraités, grand public, etc.;
 - 1.2 Le **type d'activité** (colloque, conférence, ateliers, salon...) et le **thème** sont choisis selon les besoins et intérêts de la clientèle à rejoindre.
 - 1.3 Les organisatrices s'assurent que l'**animation** de l'activité est dynamique et de qualité.
 - 1.4 L'activité s'ouvre sur le milieu. Si possible, les organisatrices cherchent la collaboration de **personnalités** connues (présidente d'honneur ou comité honoraire) et s'associent à des **partenaires**, que ce soit pour aider au développement du contenu (ex: travailleuses ou travailleurs sociaux, enseignantes et enseignants, commissaires, notaires, avocats, conférencières ou conférenciers...) ou pour fournir du matériel ou de l'argent pour financer une partie des dépenses de l'activité.
 - 1.5 Les organisatrices font une bonne **publicité** de l'activité ou de l'événement (affichage, publicité dans les médias ou dans des lieux publics), de même que la **promotion de l'Afeas**.

Une Activité femmes d'ici peut prendre différentes formes. Voici quelques exemples:

- séance d'information et de discussion autour d'un thème d'intérêt pour la communauté;
- création et présentation d'une pièce de théâtre sur un thème d'intérêt pour la communauté;
- organisation d'une activité de financement qui fasse mieux connaître l'Afeas dans son milieu;
- organisation d'une activité spéciale pour honorer des femmes se démarquant dans leur milieu;
- mise sur pied d'activités visant à créer et à développer un réseau de solidarité entre les femmes;
- organiser des cours ou sessions de formation répondant à un besoin du milieu;
- organisation d'une activité publique lors de l'Opération Tendre la main ou de la Journée du travail invisible;
- etc.

- 2 L'Activité femmes d'ici doit être initiée et réalisée par une Afeas locale et/ou régionale (ce n'est pas une collaboration ou une participation à une démarche entreprise par un autre organisme).
3. Toutes les signatures requises sur le formulaire de participation sont obligatoires pour que le dossier soit admis au concours. Toute Activité femmes d'ici réalisée par une seule personne ne sera pas acceptée au concours provincial.
4. L'Afeas locale et/ou régionale qui désire participer au concours doit compléter le formulaire de participation et le faire parvenir au plus tard le **31 mai** au siège social de l'Afeas au 5999, rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6. Le sceau de la poste fera foi de l'expédition dans les délais requis.
5. L'Activité femmes d'ici doit avoir été réalisée durant l'année en cours (entre le 1er juin et le 31 mai).

CATÉGORIES D'INSCRIPTION

Les Afeas locales ou régionales peuvent inscrire leur Activité femmes d'ici dans une des deux catégories suivantes:

- ▣ Activité femmes d'ici locale;
- ▣ Activité femmes d'ici régionale.

LES PRIX

- ▣ Catégorie Activité femmes d'ici locale: trophée en plexiglas
- ▣ Catégorie activité femmes d'ici régionale: trophée en plexiglas

L'Afeas locale et/ou régionale gagnante recevra son prix lors du congrès provincial qui se tiendra en août prochain. *Les trophées demeurent la propriété des Afeas locales et/ou régionales et non la propriété d'un membre du groupe participant à l'Activité femmes d'ici.*

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Un membre du conseil exécutif provincial fera partie du comité de sélection du concours provincial des prix Activités femmes d'ici.

QUI PEUT PARTICIPER

Toutes les Afeas locales et/ou régionales peuvent participer au concours provincial des prix Activités femmes d'ici. Des Afeas locales peuvent aussi se regrouper pour présenter une Activité femmes d'ici commune.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

- 1 Inscrire une seule Activité femmes d'ici par formulaire disponible au secrétariat de votre région ou au siège social de l'Afeas ou sur le site internet (www.afeas.qc.ca, section "outils internes").
- 2 Informer votre Afeas régionale de votre participation.
- 3 Les dossiers de participation éligibles au concours seront jugés selon les éléments d'une Activité femmes d'ici (voir #1 de la section "Critères d'éligibilité" du présent document), de son caractère novateur, du dynamisme de l'activité, de la visibilité dans le milieu (promotion Afeas) et des preuves de réalisation.
- 4 Inclure toutes les pièces justificatives: correspondance, extrait de procès-verbal ou prise de notes, coupures de journaux, extraits de communications avec les partenaires, etc.
- 5 Pour toute information, vous pouvez communiquer avec votre présidente locale et/ou régionale, les membres du conseil exécutif provincial ou le siège social de l'Afeas.



CONCOURS PROVINCIAL PRIX ACTIVITÉS FEMMES D'ICI
Formulaire de participation

Section 1 - Identification de l'Afeas locale et/ou régionale

Nom de la responsable de l'Activité femmes d'ici _____

Adresse: _____

Code postal _____ Téléphone _____ Courriel _____

Nom de l'Afeas locale _____ Population de votre localité _____

Nom de l'Afeas régionale _____

Section 2 - Identification de la catégorie dans laquelle se situe l'Activité femmes d'ici

régionale

locale

Section 3 - Identification de l'activité

Titre de l'activité _____

Date à laquelle a eu lieu l'activité _____

Où a-t-elle eu lieu? (Municipalité/ville et local) _____

Pourquoi et comment avez-vous choisi d'organiser cette activité?

Section 4 - Vision et mission Afeas

Comment croyez-vous que votre Activité femmes d'ici a contribué à faire connaître la vision (image) et à réaliser la mission de l'Afeas?

Section 5 - Clientèle

Qui vouliez-vous rejoindre avec votre activité (clientèle visée)?

Avez-vous réussi à rejoindre cette clientèle?

- Oui, totalement
 Plus ou moins
 Pas du tout

Combien de personnes participaient à votre Activité femmes d'ici? _____

De ce nombre, combien étaient membres de l'Afeas? _____

Section 6 - Description de l'Activité femmes d'ici

Quel type d'activité? (Atelier, panel, colloque, forum, salon...) _____

Durée de l'activité _____

Description du déroulement (programme):

(Ajouter une annexe si nécessaire)

Aviez-vous une présidente d'honneur ou un comité honoraire? _____ Si oui, de qui s'agissait-il?

Aviez-vous fait appel à des partenaires du milieu pour collaborer au déroulement ou fournir des services ou contribuer au financement de l'activité? _____ Si oui, de qui s'agissait-il?

Section 7- Communications: promotion et publicité

Comment avez-vous fait connaître votre activité? (Journaux, affiches dans lieux publics, dépliants, signets, radio, T.V....)

Comment avez-vous intégré la vision et la mission de l'Afeas dans vos communications (avant et pendant l'activité)?

(Inclure les pièces justificatives: correspondance, extrait de procès-verbaux ou prise de notes, coupures de journaux, extrait de communication avec les partenaires, photos, etc. Attention: aucun document audio-visuel).

Section 8 - Évaluation

Quelles difficultés avez-vous rencontrées pendant l'organisation ou le déroulement de l'activité et comment avez-vous réussi à les amenuiser ou à les contourner?

Quelles ont été les retombées de votre activité dans votre milieu?

Section 9 - Signatures (les formulaires non signés seront refusés)

La (les) responsable(s) de l'activité

Signature(s)

Noms en lettres moulées

La présidente du groupe Afeas

Signature _____ Nom en lettres moulées _____

Son adresse _____ Son code postal _____

Son téléphone _____ Son courriel _____

Date _____ (jour, mois, année)

Note Veillez joindre toutes les pièces justificatives - N'envoyez **aucun document audio-visuel** (cassette, CD ou DVD) Si vous n'avez pas suffisamment d'espace pour répondre adéquatement à toutes les questions, vous pouvez ajouter autant de feuilles que vous le désirez en y indiquant le numéro de l'annexe. Pour éviter toute ambiguïté, il faudra être claire, nette et précise! Pour des raisons de lisibilité, veuillez nous faire parvenir l'original du formulaire et non une photocopie.

Veillez retourner le formulaire dûment complété avant le 31 mai à

Concours provincial des prix Activités femmes d'ici
Siège social de l'Afeas
5999, rue de Marseille
Montréal (Québec) H1N 1K6